



UNIVERSITE GASTON BERGER DE SAINT-LOUIS



UFR DE LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

LABORATOIRE DE RECHERCHE EN ART ET CULTURE



*Revue internationale de
langues, littératures et cultures*

n°20

2021

ISSN: 0851-4119

SAFARA N° 20/2021

Revue internationale de langues, littératures et cultures

UFR Lettres et Sciences Humaines, Université Gaston Berger,
BP 234 Saint Louis, Sénégal
Tel +221 961 23 56 Fax +221 961 1884
E-mail : omar.sougou@ugb.edu.sn / mamadou.ba@ugb.edu.sn

Directeur de Publication

Omar SOUGOU, Université Gaston Berger (UGB)

COMITE SCIENTIFIQUE

Augustin	AINAMON (Bénin)	Maweja	MBAYA (Sénégal)
Mamadou	CAMARA (Sénégal)	Babacar	MBAYE (USA)
Simon	GIKANDI (USA)	Maki	SAMAKE (Mali)
Pierre	GOMEZ (Gambie)	Ndiawar	SARR (Sénégal)
Mamadou	KANDJI (Sénégal)	Aliko	SONGOLO (USA)
Baydallaye	KANE (Sénégal)	Marième	SY (Sénégal)
Edris	MAKWARD (USA)	Lifongo	VETINDE (USA)
Abdoulaye	BARRY (Sénégal)	Fallou	NGOM (USA)

COMITE DE RÉDACTION

Rédacteur en Chef : Badara SALL (UGB)
Corédacteur en Chef : Babacar DIENG (UGB)
Administrateur : Khadidiatou DIALLO (UGB)
Relations extérieures : Maurice GNING (UGB)
Secrétaire de rédaction : Mamadou BA (UGB)

MEMBRES

Ousmane NGOM (UGB)
Oumar FALL (UGB)
Moussa SOW (UGB)

© SAFARA, Université Gaston Berger de Saint Louis, 2021
ISSN 0851- 4119

Couverture : Dr. Mamadou BA, UGB Saint-Louis

Sommaire

1. The impact of motivation on teaching and learning French in Bagabaga College of Education
Gariba Iddrisu..... 1
2. De la narration orale à la narration écrite: étude des procédés utilisés par Birago Diop
Omar DIOP 13
3. L’emploi du futur simple dans le récit médiéval : une pratique « grammaticalisable »
Fidèle DIEDHIOU 27
4. Gender Mainstreaming: A Collective Responsibility for Both African Men and Women
Abdul-Karim Kamara 47
5. Phraséologie et culture : étude sémantique des référents prototypiques dans un corpus de comparaisons figées du wolof
Gustave Voltaire Dioussé..... 67
6. LAS IMÁGENES DE LA ESPAÑA DEL SIGLO DE ORO A TRAVÉS DE LA VESTIMENTA
KOUAME N’Guessan Estelle 91
7. Tradition orale et occultisme dans la création théâtrale de Apedo-Amah
Delali Komivi Avegnon..... 113
8. Fidelity Assessment in Church Translations: A Case Study of the Church of Pentecost’s Translations From English Into French
Aly Sambou & Timothy Yaw Munufie 131

9. L'art oral du <i>jimol</i> et du <i>jennol</i> dans <i>Ndikkiri Joom Moolo</i> (Ndikkiri le Guitariste) de Yero Dooro Jallo Oumar Djiby Ndiaye	153
10. Langues sénégalaises en graphie arabe ('ajami) Mamadou Youry Sall	173
11. La presencia de la cultura africana en la literatura en español: de los orígenes históricos a la actualidad contemporánea Ndioro SOW	195

Langues sénégalaises en graphie arabe ('ajami)

Mamadou Youry Sall

(Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal)

Résumé

Les sociétés africaines sont souvent dites de tradition orale et sont caractérisées, de ce point de vue, à partir des langues de leurs ex-colonisateurs. Ainsi sont-elles qualifiées de francophone, anglophone ou lusophone. Ce qui donne l'impression que ces sociétés n'ont écrit leurs langues qu'avec le contact des européens. Or, il est avéré que l'Afrique est un continent très liée à l'Orient sur le plan historique et géographique. Elle commerçait avec l'Arabie depuis plus de trois millénaires. Cette relation ne pouvait pas être sans échange culturel. En effet, l'Afrique a intégré la langue et l'écriture arabe dans son système de communication comme l'Europe l'a fait en ce qui concerne le latin. Et il serait intéressant de tenter de remonter à la source de cette utilisation de la graphie arabe en Afrique et de déterminer sa chronologie.

Dans ce qui suit, nous analysons, à partir de l'histoire qui a lié l'Afrique à l'Orient, le processus d'adoption des lettres arabes pour écrire les langues du Sénégal. Nous étudierons ainsi les modalités de cette codification, la mesure de son appropriation par la population et sa place dans le système de communication autochtone. Ensuite nous tenterons d'évaluer les effets de la substitution de cette codification par celle basée sur la graphie latine au niveau institutionnel.

Mots-clés : Graphie arabe, graphie latine, alphabet, codification, écritures sénégalaises, langues sénégalaises.

Abstract

African societies are often said to be oral tradition and are characterized, from this point of view, by the languages of their former colonizers. So they are qualified as French-speaking, English-speaking or Portuguese-speaking. This gives the impression that these peoples didn't write their languages before European contact. But, it is well known that Africa is very much related to the East in terms of history and geography. It had traded with Arabia for more than three millennia. This relationship could not be without cultural exchange. Indeed, Africa has integrated Arabic language and writing into its communication system as Europe has done

with regard to Latin. And it would be interesting to try to show the source of this use of Arabic script in Africa and to determine its chronology.

In what follows, we analyze, from the history that linked Africa to the East, the process of adopting Arabic letters to write the languages of Senegal. We will study the modalities of this codification, the extent of its appropriation by the population and its place in the aboriginal communication system. Then we will try to evaluate the effects of the substitution of this codification by the one based on Latin graphism at the institutional level.

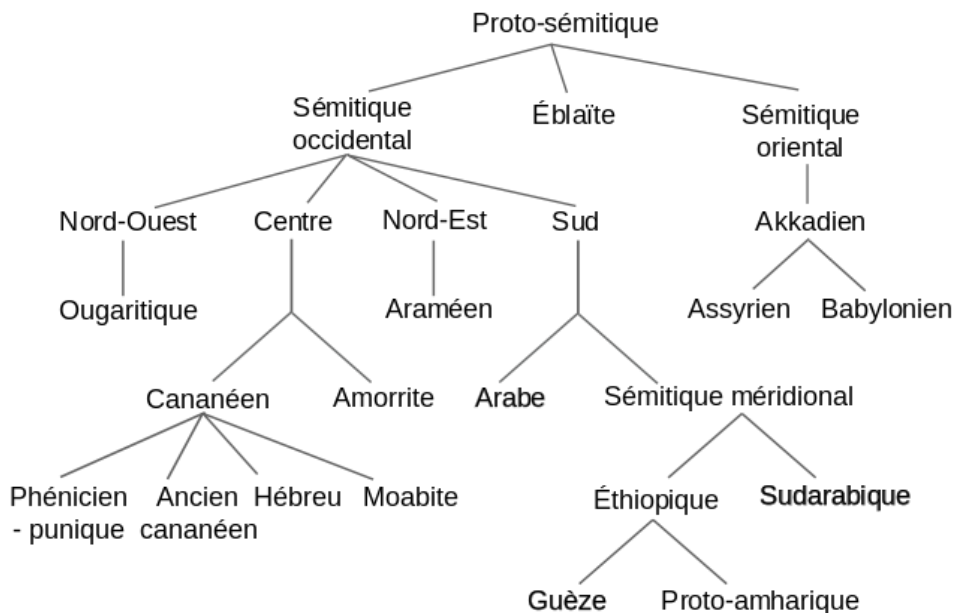
Keywords : Arabic letters, latin letters, alphabet, codification, writing, Senegalese languages, Senegalese writings

Introduction

On parle souvent de la langue arabe en se référant à celle qui a permis d'écrire le Coran. On la qualifie d'ailleurs de la version pure (Fus'ha). Partant, toutes les autres sont considérées comme dérivées (dialectes) de celle-ci. Mais, dans l'absolu, on devrait considérer la déclinaison coranique de cette langue comme une étape dans son évolution (Ramzi Mounir Ba'labakky, 2013 :19-48). Il est à rappeler que les premières sources historiques relatives au groupe social qualifié d'Arabe datent de l'an 853 avant l'ère chrétienne. Ce groupe était, en général, constitué de nomades qui vivaient dans le désert syro-mésopotamien et le nord-ouest de l'Arabie proprement dite (Rodinson Maxime , 2010). Leur aire géographique s'étendit avant l'Islam dans le Croissant fertile – de l'Égypte à la Palestine et jusqu'au golfe persique – et également vers le sud de l'Arabie. Dans le sud de l'Arabie, étaient implantées d'autres ethnies, d'origine sémitique également et de langue qu'on appelle sud-arabique. Dès le V^e siècle avant notre ère, ces ethnies s'implantèrent également en Afrique, autour de l'Éthiopie actuelle (Rodinson Maxime , 2010). Pour autant, rien ne nous dit que ce groupe se distinguait des autres par cette langue qu'on appellerait arabe. Toujours est-il qu'on a trouvé bien après, dans les documents grecs et latins, des indications relatives à la langue arabe (Retso, 2006 : 131). Ces indications sont citées par la suite dans beaucoup de textes, surtout religieux. En tant que telle, la langue arabe est

citée dans le Coran onze (11) fois. Il s'agit là de l'unique texte dans lequel est mentionné explicitement et définitivement le lien d'une religion avec une langue donnée. Seulement, en écriture on ne pouvait pas différencier, dans les premières inscriptions trouvées, la langue dite arabe des autres parlers appartenant au groupe sémitique du sud. Surtout les deux branches méridionale et arabe (Voir Figure 1). Le premier texte (Antonin Jausen and Raphael Savignac, 1997 : 172-176) le plus proche de la langue arabe actuelle, en syntaxe et sémantique, daterait de l'an 267. Son écriture ressemble plus à l'écriture nabatéenne qu'à la syriaque, toutes deux nées de l'araméenne, caractérisée par ses 28 lettres, qui est elle-même issue de l'écriture phénicienne (Bellamy, James A., 1989 : 91-102). Cette écriture, dite arabe, était aussi utilisée en Syrie et en Iraq pour faciliter l'enseignement de la religion chrétienne aux Arabes du désert (Robin Christian, 2010 : 118-131). Mais, il n'y avait pas que cette écriture, d'autres étaient en usage en Arabie aux alentours de la mer rouge.

Figure 1: Arbre des langues sémitiques



Source : Ramzi Mounir Ba'labakky, 2013

L'écriture et la langue sudarabique étaient bien utilisées en Afrique de l'Est. Si on sait que le royaume éthiopien d'Axoum avait conquis (Maxime Rodinson, 2005 : 595), à un certain moment, de vastes régions de l'Arabie du Sud, on comprend bien l'osmose linguistique qui a pu avoir lieu entre les Arabes et les Africains. Notons tout de même, que l'écriture éthiopienne, celle du guèze, n'est pas dérivée du sudarabique, mais de la *cursive* qui est à l'origine des écritures proto-arabes. Des documents datant du premier siècle de l'ère chrétienne l'attestent (Maxime Rodinson, 2005 : 594).

En tout état de cause, retenons que la codification de la langue arabe est restée variable jusqu'à l'avènement de l'Islam. C'est avec la version du troisième Khalif, Ousmane Ben Affaan que la normalisation de l'écriture fut entamée dans le but d'uniformiser la lecture du Coran. C'est ainsi que l'arabe du Livre est qualifié de Fus'ha (Pure). Elle est devenue la référence en expression écrite ou orale, pour être ensuite universelle, bien disséminée dans le monde.

Les facteurs d'expansion de la langue arabe

Pour comprendre les déterminants de l'adoption de la graphie arabe dans les pays étrangers, il nous paraît nécessaire d'examiner les facteurs sociaux qui ont contribué à la diffusion de l'arabe comme langue et écriture à la fois.

Facteur géographique

Les populations du Nord-Ouest de l'Arabie étant pour la plupart des nomades, leur langue s'est d'abord diffusée par le contact direct avec les territoires environnants. Elle s'est répandue, depuis le Vème siècle avant notre ère, en Palestine, en Iraq, en Liban, en Iran, en Égypte et en Afrique de l'est.

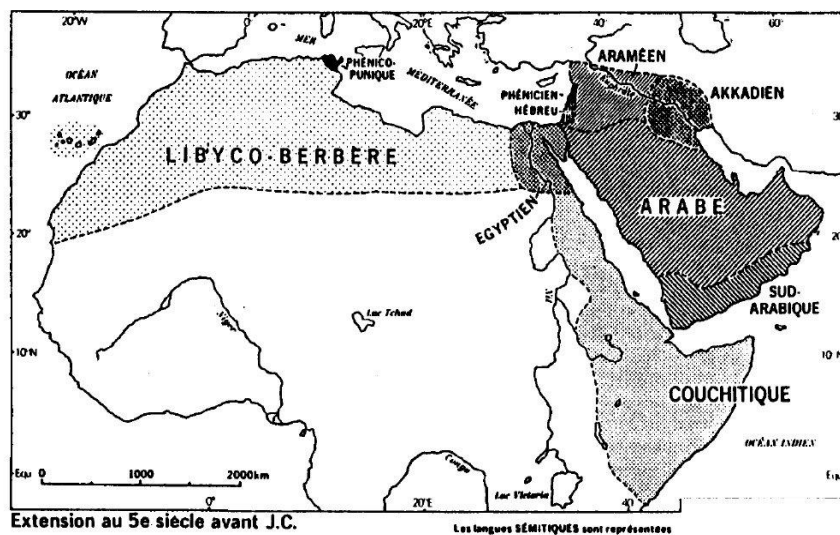
Facteur géopolitique

Le deuxième facteur de diffusion de l'arabe est plutôt politique. En effet, la décision du troisième Khalif de l'Islam, Ousmane ibn Affaan (644c-656),

d'assembler le Coran visait à uniformiser sa lecture. Ce qui a contribué à normaliser son écriture. À sa suite, le Khalif omeyyade, Abdel Malik ben Marwan (685c-705), a institué l'arabe comme langue d'administration. Et c'est à cette époque que la poésie arabe de la période antéislamique est transcrite. En plus, l'entreprise de traduction des œuvres culturelles indiennes ou hellènes est envisagée. Ajoutons à cela les conquêtes réalisées par les Omeyyades qui ont permis d'étendre la zone d'influence des Arabes en Europe, en Afrique et en Asie.

Facteur religieux

Fig. 2 : Zones de langues sémites au 5ème siècle AC



Source : Djamel Kouloughli, 2007

Le troisième facteur est purement religieux. Il s'agit de l'expansion pacifique de l'Islam qui a entraîné la diffusion et de la langue et de l'écriture coraniques.

Ainsi, l'Afrique qui jouxte l'Arabie, était-elle bien dans son aire linguistique et culturelle (Voir fig. 2).

La langue arabe en Afrique de l'Ouest

L'Islam a sans doute élargi l'aire linguistique et culturelle de l'Arabie. Et il est indéniable que le continent africain, de l'Est à l'Ouest, était bel et bien fréquentée par des populations arabisées ou arabophones.

Les commerçants, quittaient l'Irak jusqu'à Awdaghust dans le Soudan Occidental et traversaient les routes avec leurs enfants en faisant du commerce. Ils venaient d'Al-Basra et d'Al-Küfa.

(Abdallah Ibn Hawqal, 1872 : 42).

Dans la ville de Tekrur, capitale du royaume, se rendent les gens du Maghreb al aqsa. Ils y portent de la laine, du cuivre, des verroteries et en rapportent l'or et des esclaves.

(Cuoq Joseph M. : 129)

Avec ces relations transsahariennes, il est fort probable que la langue arabe soit connue en Afrique de l'Ouest depuis cette période et y serait même utilisée comme une des langues commerciales. Sachant qu'à cette époque, l'arabe était « *lingua franca* » dans les centres urbains de l'Arabie et du Maghreb.

Pour dire, en résumé, que l'arabisation du Nord de l'Afrique par le commerce, le métissage et l'Islam par la suite, a rejailli sur sa voisine Afrique de l'Ouest. La langue arabe serait utilisée dans les centres commerciaux polyglottes de l'empire du Ghana. L'appropriation active ou l'adoption de l'alphabet arabe pour la transcription des langues ouest-africaines ou persanes, ne peut être expliquée que par une certaine proximité avec des arabophones et une très longue familiarité avec cette langue. Il est sûr que, dans le monde sémite (Proche- Orient) ou sémitisé (Perse), on connaissait bien cette partie de l'Afrique. En effet, on trouve les mentions du continent dans les écrits mésopotamiens. Exploitant la Table des Peuples (VIIe siècle av. J.-C), Flavius Josèphe (37 - 100) affirme : « Le fils de Cham, Phute, peupla aussi la Libye et nomma ces peuples de son nom Phutéens. Il y a encore aujourd'hui dans la Mauritanie un fleuve qui porte ce nom » (Flavius Joseph, 1958 : 18-

19). Delà, Delafosse a décidé d'identifier les Peulhs aux Put ou Phut mentionné dans les textes judéo-chrétiens (Genèse 10.6 ; Chroniques I.8). Chez Isaïe (LXVI, 19) on note : « le peuple des Foul parmi les nations éloignées du côté du sud et de l'occident » (Oumar Kane, 2004 : 87) (Voir fig. 3). En outre, le choix d'Abyssinie (Éthiopie) pour l'asile des premiers musulmans persécutés de Hijaaz peut être expliqué aussi par la familiarité, plus que la proximité, qui existait entre les populations d'Arabie et d'Afrique.

Ainsi, l'arabisation de ces contrées serait-elle bien antérieure à leur islamisation. Une probabilité rarement envisagée. On considère souvent l'intégration de la langue arabe dans le système de communication ouest-africain comme une conséquence de l'islamisation.

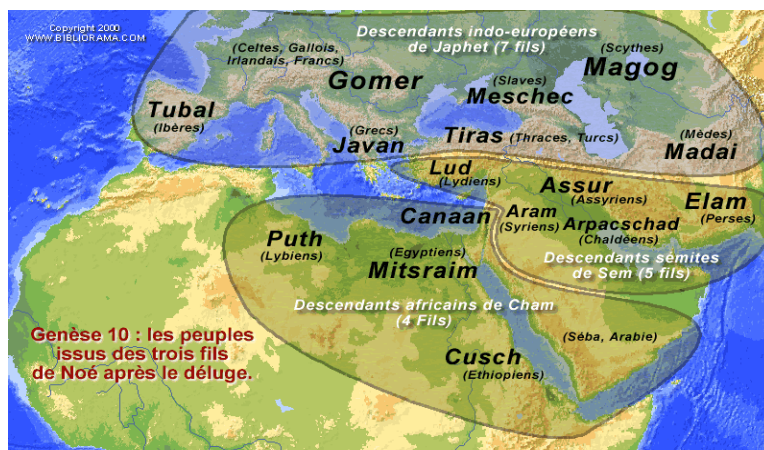


Fig. 3 : Carte des peuples selon Flavius Josèphe

Source : <https://www.info-bible.org>, consulté le 29/12/2016

Ainsi, l'histoire de la présence de cette langue en Afrique de l'Ouest commencerait-elle à partir du deuxième millénaire. Ce qui donnerait une durée trop courte pour emprunter la graphie d'une langue, la rebaptiser et la réutiliser pour transcrire d'autres parlers.

Enfin, ce qui précède ne devrait pas nous empêcher d'affirmer que l'islamisation fut un catalyseur de l'expansion de la langue arabe dans les pays assez éloignés (Djamel Kouloughli, 2007). En effet, tout peuple islamisé devient forcément un utilisateur de son expression coranique.

Codification de langues sénégalaises

La tradition historique attribue aux Phéniciens l'invention, au XV^{ème} siècle avant J.C., d'un système graphique correspondant à leur système de langage que les Latins et Arabes ont imité. Dans les pays européens, où le latin était la première langue savante et celle de l'Église romaine, l'alphabet phénicien est resté de mise.

Les sociétés en contact avec les pays arabes ont suivi le même processus de représentation graphique du langage. La plupart des langues africaines furent transcrites en caractères arabes bien avant l'invasion européenne. On a découvert au Nigeria (Kanuri) des manuscrits en ajami datant du 11^{ème} siècle ou du 13^{ème} au plus tard (Helmi Sharawy, 2015 : 17). Même l'afrikans de l'Afrique du Sud fut à l'origine une langue écrite en lettres arabes avant d'être transcrites en caractères latins (Helmi Sharawy, 2015 : 26). Au Sénégal comme ailleurs, il est difficile de dater l'entrée de la lettre arabe dans le système de communication locale. Mais, relativement à ce qui s'est passé en Europe en ce qui concerne l'utilisation de la graphie latine, on pourrait affirmer que l'alphabet arabe fut très tôt adopté pour l'écriture des langues sénégalaises. Le symbolisme local lié d'une manière profane à l'apprentissage de ce code laisse penser que cette adoption précédé celle de la religion. Les lettres sont requalifiées pour leur donner une valeur réelle et partant un potentiel pédagogique. En pulaar, par exemple (voir tableau I.1), la lettre *siin* est appelée ***Šīn ñiikogne*** (siin aux dents), *haa* au début d'un mot est devenue ***Haa toyngu*** (haa en forme de manche de houe), *Shaad* est nommée *Saa reedu* (saa du ventre), *hamza* désignée ***Tii ginte***, etc. Seule l'appellation de la lettre *daal* est restée sans distinctif local. En plus de l'adaptation du graphème, la *diacritisation* et la combinaison de certaines

lettres sont souvent utilisées pour prendre en charge les phonèmes qui n'existent pas en langue arabe. Notons que cette *pularisation* de l'alphabet arabe a été imitée dans d'autres aires linguistiques d'Afrique de l'Ouest.

Tableau I.1 : Appellation pulaar et wolof des caractères arabes						
Lettre arabe		Nom en arabe	Désignation en pulaar	Désignation en wolof		
ء	أ, إ, و, ئ	hamza	Tii ginte	Tcii ken		
ا	ا	'alif	Alif tayđo	=		
ب	ب	bā'	baa joordō ; Jubur baa	baa joor		
ت	ت	tā'	Tā joordō ; Jubur Taa	Tā toomb		
ث	ث	tā'	suun enndu	ñetti toomb		
ج	ج	Ĝīm	Jaa tonᅇngu	haa jīm		
ح	ح	hā'	ᅇaa tonᅇngu ; ᅇā cewđo ; ᅇaa piccodō	ᅇā bu loᅇku ᅇā dem dellu ; ᅇā wicc		
خ	خ	ᅇā'	ᅇā tonᅇngu	ᅇā loᅇku bu tooy		
د	د	Dāl	=	=		
ذ	ذ	ᅇāl	zaa deel	ᅇāl ju tooy		

Tableau I.1 : Appellation pulaar et wolof des caractères arabes				
Lettre arabe		Nom en arabe	Désignation en pulaar	Désignation en wolof
ر	ر	rā'	Arraa	=
ز	ز	Zāy	Zayyin	Rā siin
س	س	Sīn	Sīn ñiikogne ; Sīn ara	Sīn su wow
ش	ش	Sīn	Shiin tobbudo	Sīn su tooy
ص	ص	ṣād	ṣā reedu	=
ض	ض	ḍād	ḍā reedu	laad
ط	ط	ṭā'	ḍaa koyngal	Tā taanjk
ظ	ظ	ẓā'	ẓā koyngal	Taa ju dorol
ع	ع	'ayn	Ayn dariido ; Ayn baaliido	ay gemenyu tille ay degel ; ay wicc
غ	غ	Gayn	ḡayn dariido ; ḡayn baaliido	ay gemenyu tille su tooy
ف	ف	fā'	Faa tobbudo	=
ق	ق	Qāf	qāf ara ;	qāf ara

Tableau I.1 : Appellation pulaar et wolof des caractères arabes						
Lettre arabe	Nom arabe	en	Désignation pulaar	en	Désignation wolof	en
			qāf tobbudô			
ك	ك	ك	Kāf	Keef	=	
ل	ل	ل	Lām	Laam ara		Lām ara
م	م	م	Mīm	Mīm ara		Mīm ara
ن	ن	ن	Nūn	Nuun ara		Nūn ara
ه	ه	ه	hā'	Hā saqiiru ; Hā mawđo		Hā saxeer Hā kubeer
و		و	Wāw	Wow ta y' dfo	=	
ي	ي	ي	yā'	Yaanara ; Jubur yaa		Yaanara
ة		ة	tā' marbūṭa	Tā saqiiru		Tā saxeer Taa bu jigeen

Tableau I.2 Appellation pulaar des voyelles arabes

Voyelle	Nom en arabe	Nom en pulaar
–	Fatha	Portal dow
/	Kasra	Portal les
o	Sukuun	Kowal
>	Dhamma	Tural

Tableau I. 3 Les nouveaux caractères

Lettre	Prononciation pulaar	en Exemple
بْ	P	Puccu (Cheval)
عْ	G	Galle (Maison)
حْ	Y	Yiyal (Os)
كْ	D	kaDDe (Or)
...	...	

Cette graphie qui a servi à fixer le Coran étant sacralisée, les langues à alphabet arabisé sont de ce fait, souvent considérées comme des langues de

l'islam. Au Fuuta Jalon et à Sokoto d'abord puis au Fuuta Tooro ensuite, la velléité d'émanciper le pulaar en langue de l'islam n'était pas étrangère à l'expansion de l'ajami. Les Oulémas du Sénégal se sont bien servi de cette écriture pour communiquer aux masses les préceptes de l'islam et rendre accessibles aux alphabétisés en arabe (tous ceux qui savent lire le Coran) les recommandations de cette religion. Les sources écrites les plus anciennes de l'Histoire du Sénégal sont en ajami. Les satires des *Almubbe Ngay* (Sall I. A., 2004 : 201-221 ; Daha C. Ba, 2006) ou les vers de Mamadou Aliou Thiam (Gaden, Fonds), de Lamine Maabo Gisse (Gaden, Fonds) ainsi que ceux de Mamadou Mahmoudou (Robinson D., 1982 : 251-26) concernant Cheikhou Oumar Al Fuutiyyu, sont écrits en pulaar avec l'alphabet arabisé. Henri Gaden, contrairement à Delafosse (Maurice Delafosse, 1912 : 377-80), Vincent Monteil (Vincent Monteil, 1964 : 13) ou Humery (Marie-Eve Humery, 2010) qui ont essayé de minimiser l'intérêt de ce matériau, ne s'était pas trompé en invitant les Occidentaux africanistes à tenir compte des écrits ajami pour étudier l'histoire du pays (M. Kane, S.F. Diallo, D. Robinson, 1994 : 385-97). Plus tard, Robinson (Robinson D., 1982 : pp. 251-261) l'a bien suivi pour montrer l'importance des documents écrits en ajami. Ce que Pathé Diagne (Diagne P., 1981) avait démontré en ce qui concerne la compétence scripturale basée sur ce système d'écriture au Sénégal. Plus récemment, Mamadou Cissé (Cissé M., 2006) affirme :

Selon les résultats d'une enquête que nous avons menée en 2003, au Sénégal, dans des zones rurales à Diourbel (région centrale), à Matam et Podor (régions Nord), 75 % des adultes pouvaient lire et écrire en caractères arabes.

Finalement, de médium de conservation et de transmission réservé à l'élite savante, l'*ajami* en est devenu un moyen de communication courante. Le colonisateur l'avait bien compris ainsi et avait décidé d'utiliser cette transcription pour échanger avec les autorités autochtones. Il avait même frappé la monnaie avec cette graphie (Voir fig. 4).



Fig.4. Billet émis par la Banque de l'Afrique de l'Ouest en 1922

Source : Cisse M., 2006, *op. cit.*, p. 71

Une situation qui n'était pas sans frustrer le Gouverneur Général de l'Afrique occidentale française William Ponty.

Contraintes coloniales

Le colonisateur s'inquiétait, pour le devenir de la langue française au Sénégal, de l'usage de l'arabe dans les correspondances avec les chefs religieux et les notables :

L'arabe ne pénètre dans les pays africains qu'avec le prosélytisme musulman. C'est pour le Noir, la langue sacrée. Obliger, même indirectement, nos ressortissants à l'apprendre, pour entretenir avec nous des relations officielles, revient donc à encourager la propagande des sectateurs du Coran... Il ne saurait être admis que ce soit par l'intermédiaire de ces lettrés que nos intentions, nos ordres, et les sentences des tribunaux soient communiquées aux intéressés ... (AOF, 1911)

Le directeur des affaires musulmanes de l'AOF, Paul Marty, suggérait au gouverneur une stratégie pour bloquer le développement fulgurant de l'ajami.

À l'heure actuelle et sur plusieurs points de l'Afrique occidentale, les indigènes commencent à user des caractères arabes pour leurs correspondances et rédactions. On trouve cet usage répandu dans le Fouta sénégalais, chez les Toucouleurs et Peuls (Henri Gaden, 1967) et dans le territoire militaire du Zinder chez les Haoussa et Djerma. (...)

Une simplification considérable résulterait de la vulgarisation de l'alphabet latin pour la transcription des langues noires. Nous fournirions ainsi aux indigènes l'instrument de communication qui leur manque et que certains vont emprunter à l'arabe (Paul Mary, 1913 : 83– 84).

En plus, ne voulant laisser aucune marge d'expansion à l'école indigène, Marty propose la protection des zones non encore pénétrées par la culture arabo-musulmane. Ces aires doivent être, coûte que coûte, à l'abri de toute influence orientale afin que la civilisation française y règne sans concurrence.

L'école qoranique, qui est à sa place en pays islamisé et qui doit y être respectée telle que l'ont créée la mentalité et la tradition des peuples sénégalais, n'a rien à faire en pays fétichiste. (...)

En résumé, aussi bien en vue de la tranquillité publique, que dans le but de réserver intactes à la seule pénétration de la civilisation française les sociétés fétichistes, il serait sage d'interdire provisoirement l'ouverture d'écoles coraniques dans certains cantons sèrères et la Casamance (Paul Mary, 1914 : 81).

Mais toutes ces stratégies n'ont pas empêché l'ancrage de l'ajami. Jusqu'aujourd'hui, cette écriture est utilisée pour la correspondance, la publicité, l'information publique, etc. Elle sert aussi de mode de communication en marketing et propagande politiques. L'*ajami* est exploité dans des journaux, des tableaux d'affichage, des panneaux de renseignements, des véhicules de transport en commun ou autres supports de communication publique.

Langues sénégalaises en graphie latine

La codification des langues locales en alphabet arabisé s'est imposé d'elle-même sans aucun décret. Elle donnait à la masse des Sénégalais sortis de l'École classique une capacité de lecture et d'écriture qu'ils avaient du mal à

acquérir en langue arabe. Dans ces conditions, un changement de code linguistique remet subitement toutes ces personnes dans l'illettrisme. La décision (Sénégal, 1971) de l'État du Sénégal de ne promouvoir que la codification en alphabet romain des langues locales, constitue non seulement un acte de *desalphabétisation* mais aussi une remise en question de l'Histoire du Sénégal, de sa production scientifique et le niveau du savoir de sa population. En plus des personnes qui doivent retourner à l'école pour être *réalphabétisées*, l'accès aux ressources écrites du Sénégal en est devenu limité aux seuls initiés en langue arabe. Du fait de cette volonté politique, l'histoire du pays s'écrit souvent avec des sources secondaires. Ainsi, Cheikh Anta Diop* n'a jamais connu la thèse de Cheikh Moussa Kamara relative à l'origine égyptienne des habitants du Fuuta (Moussa Kamara, 2010 : 137-38), Senghor* n'a pu exploiter les vers de Cheikh Ahmadou Bamba (Ahmadou Bamba, non daté) sur la négritude. Autrement dit, les nouveaux lettrés, sortis de l'École officielle, rencontrent d'énormes difficultés pour exploiter les sources en caractères arabes. Ainsi, les différentes chroniques, récits et journaux d'événements décrivant la marche du pays ne sont pas transmis au grand public.

Pour dire que le choix de l'alphabet légué par le colonisateur occidental à la place de celui emprunté aux arabes, n'est pas sans conséquence. L'écriture des langues sénégalaises est mal partagée, le développement de l'alphabetisation est ralenti, l'histoire du pays n'est pas bien écrite, l'élite scolaire est éclatée, l'identité culturelle est mal déterminée, l'essor scientifique est plombé, etc.

En outre, comme on l'a noté, l'adoption officielle de l'alphabet phénicien n'a pas fait disparaître l'ajami. Et il n'est pas évident que le degré d'appropriation de la nouvelle codification soit beaucoup plus fort que celui de l'ancienne écriture. En tout cas, la production littéraire autochtone en français, débutée

* Historien, Égyptologue sénégalais.

* Poète sénégalais, premier président de la République du Sénégal

en 1920 avec le roman d'Ahmadou Mapaté Diagne (Ahmadou Mapaté Diagne, 1920), n'a pas encore égalé celle réalisée en caractères arabisés commencée plusieurs siècles avant. La résilience culturelle, la créativité et le goût de l'innovation qui caractérisent les Arabo-cultivés ne sont en rien comparables aux compétences *dépossédantes* que le système éducatif du colonisateur inocule.

Conclusion

Il est indéniable que l'Afrique a adopté la graphie arabe depuis au moins plus d'un millénaire. Le Sénégal l'a adoptée au moins dès l'avènement de l'Islam. Et cette écriture est bien intégrée dans le système de communication et d'éducation locales. La population se l'est approprié pour l'utiliser dans sa vie de tous les jours. Elle a permis de hisser le niveau d'instruction de la société à un degré qui dépassait celui des européens au milieu du XIX^{ème} siècle.

Dans chaque royaume ou territoire riverain du fleuve Gambie, les communautés pulaarophones maîtrisent la langue arabe et sont généralement mieux formées en cette langue que ne l'est le peuple européen en Latin (Francis Moore, 1738 : 30).

L'on rencontre des villages dans lesquels il existe plus de nègres, sachant lire et écrire l'arabe qui est pour eux une langue morte et savante, qu'on ne trouverait encore aujourd'hui dans beaucoup de campagnes de France de paysans sachant lire et écrire le français (Roger Baron, 1827 : 355).

Il va sans dire que cette situation n'arrangeait guère le colonisateur qui avait tout mis en œuvre afin de substituer sa culture à celle qu'il a trouvée sur place. Malheureusement pour le Sénégal indépendant, elle dérangeait aussi les assimilationnistes promoteurs de l'ouverture qui y ont poursuivi le projet d'occidentalisation.

Mais, au-delà de ce constat, il importe de souligner le plus grand tort que ce détournement culturel et scientifique, que constitue le changement d'écriture, a causé à la société sénégalaise. Sa plus importante production intellectuelle, le seul réservoir de son passé, est laissée en état de manuscrit, mal conservé

et sans intérêt. Et, du fait de l'incurie des gouvernants actuels mais aussi des intellectuels, cette mine de sciences risque de devenir inexploitable.

Sources et références

Ramzi Mounir Ba'labakky, 2013 : " L'identité du Fus'ha (l'arabe originelle ou pure)", *Langue et identité dans le monde arabe*. Actes de colloque, Arab center for Research & policy studies pp.19-48, Beyrouth, LiBan.

Rodinson Maxime, *Routes d'Arabie. Archéologie et histoire du royaume d'Arabie saoudite*, Paris, Louvre/Somogy, 2010 ;

Rodinson Maxime, "Peuple arabe" et "Arabie", *Encyclopaedia Universalis*, Version Éducation, Documents en ligne, consultés le 07/03/2017

Retso, 2006 : " The arab in Antiquity ", p. 591, *Encyclopedia in Arabic language and Linguistics* (Leiden : E.J. Brill, 2006), Vol. I. p. 131.

Antonin Jaussen and Raphael Savignac, 1997 : *Mission archéologique en Arabie*, 5 vols. (Paris : Ernest Leroux and Paul Geutner, 1909-1922, Reprint ; Caire : institut français d'archéologie orientale, 1997), vol. I, pp. 172-176.

Bellamy, James A., 1989: " The Arabic Alphabet ", Senner Wayne, M. (ed.), 1989, *The Origins of Writing*, Lincoln, University of Nebraska Press, pp. 91-102.

Robin Christian, 2010 : " Langues et écritures ", *Routes d'Arabie, Archéologie et histoire du royaume d'Arabie saoudite*, Paris : Louvre/Somogy, 118-131.

Maxime Rodinson, 2005 : " Les écritures sudarabiques et éthiopiennes ", *Histoire et art de l'écriture*, Robert Laffont, Paris, p. 594.

Abdallah Ibn Hawqal, 1872 : *Al Masalik Wa al Mamaalik*, Ed. Berlin, p. 42.

Cuoq Joseph M., Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VIIIe au XVIe siècle (Bilaad al-Sudaan), CNRS, Paris, 1975, p.129.

Flavius Joseph, *Histoire ancienne des Juifs* (trad. A. d'Andilly J.A. Bouchon, 1968: 18-19).

Histoire naturelle, V. 13, Belles Lettres, 1ère partie (trad. J. Desanges), 132, note 3.

Djamel Kouloughli, 2007 : " L'expansion de l'arabe hors de son territoire d'origine", The " Migrations ", Atelier ESF : OMLL ; Porquerolles - France, du 5 au 7 septembre 2007.

Helmi Sharawy, 2015 : In Search of African Identity in the manuscripts in Arabic letter (Ajami), Afro Arab cultural Institute, Mali, p.17

Sall I. A., 2004, " Licence verbale et mouvements contestataires chez les Haal pulareebhe du Fuuta Tooro. Almudaagal ngay et Cooloyaagal ", *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 103-104.

Daha C. Ba, 2013, Culture populaire en Sénégalambie. L'exemple des fulbe (1512-1980), Paris, l'Harmattan.

Daha C. Ba, 2006, " Les Almuube ngay ou l'évolution de figures culturelles "déviantes", des anciens foyers coraniques du Fuuta Tooro à l'époque moderne ", *Annales de la faculté des Lettres et sciences humaines*, Ucad, n°36.

Fonds Gaden, Cahier 19, IFAN, UCAD, 1185 vers.

Fonds Gaden, Cahier 16, IFAN, UCAD, 249 vers.

Robinson D., 1982 : "Fulfulde littérature in Arabic script", *History in Africa*, 9.

Maurice Delafosse, 1912 : *Haut-Sénégal-Niger* (3 vols, Paris)

Vincent Monteil, 1964 : *L'Islam noir, paris*, le Seuil, p.13.

Marie-Eve Humery, 2010 : " L'écriture 'ajami en pulaar au Fuuta Tooro (Sénégal/Mauritanie) : une littérature délibérément restreinte ", *Sociétés politiques comparée*, n°30, décembre.

M. Kane, S.F. Diallo, D. Robinson, 1994 : " Une vision iconoclaste de la guerre sainte d'Al Hajj Umar Taal ", *cahiers d'études africaines*, 133-135, XXXIV-1-3.

Diagne P., 1981, " Transcription and harmonization of African languages in Senegal ", *African Languages*, Proceedings of the Meeting of Experts on the Transcription and Harmonization of African Languages, Paris, Unesco.

Cissé M., 2006 : " Écrits et écriture en Afrique de l'Ouest ", *Revue électronique internationale de sciences du langage*, Sudlangues, 6 : www.sudlangues.sn.

AOF, Lettre du 8 mai 1911 du Gouverneur Général de l'Afrique Occidentale française aux lieutenant-gouverneurs des colonies, Archives nationales du Sénégal, sous série 19G2 : Questions musulmanes, notes et correspondances.

Henri Gaden, 1967, *Le Poular, dialecte peul du Fouta Sénégalais*, Gregg International Publisher Limited, Westmead, Farnborough.

Henri SENE, 1982 : Le livre et l'écrit de la langue arabe dans la société sénégalaise des origines au début du XXème siècle. Thèse de Doctorat de 3ème cycle, Bordeaux III.

Oumar BA, 2007 : *Al thaqaafa al arabiyat al islaamiyat fi gharbi ifriiqiyat*, nouvelle édition, 2007.

Oumar Kane, 2004 : La première hégémonie peule. Le Fuuta- Tooro de Koli Tejjella à Almaami Abdul, PUD, Dakar

Paul Marty, 1914, *La medersa de Saint-Louis*, Paris, Ernest Leroux.

Sénégal, 1971, Décret n° 71-566 du 21 mai 1971 fixant la transcription des six langues nationale : le Wolof, le peul, le sérère, le mandingue, le soninke et le diola.

Moussa Kamara, *Zouhuur al Basaatiin*, 2010, Edition Koweitienne, présenté, analysé et commenté par Naasir al diin Sa'duuniy et Mouaawiyat Sa'duuniy,

Ahmadou Bamba, *Masaalik Al jinaani fii jam'i maa farraqahuu Daymaani*

Ahmadou Mapaté Diagne, 1920 : *Les trois volontés de Malick*, Paris Larousse,

Francis Moore, 1738, *Travels into the Inland of Africa*, London, Edgar Cave.

Roger Baron, 1827 : " Notice sur le gouvernement, les mœurs et les superstitions des nègres du pays Waalo ", *Bulletin de la société de géographie*, n° 56, T.VIII, Décembre 1827.